

# COLLECTIVITÉS :

## Un pas de plus vers la transition numérique avec les Alternative Data Center de CIV

« Anticiper la raréfaction annoncée des ressources de la planète et de l'énergie et disposer toujours d'un coup d'avance » telle est l'ambition poursuivie depuis 2010, date de sa création, par l'entreprise CIV. Comment contribuer à un tel dessein lorsque que l'on est un acteur de salles serveurs économes, tournant 24h/24 et alimentés par un système de refroidissement permanent ?

Jérémy et Sébastien Cousin, forts de leur pragmatisme et de leur bon sens, ont trouvé la solution via la création en 2010 puis en 2016, de deux Alternative Data Center, situés respectivement à Lille et à Valenciennes. « Pour effacer notre impact environnemental et se servir ainsi du numérique intelligemment, nous devons avant tout réguler la température » explique Jérémy Cousin. Poursuivant que « les spécificités climatiques du territoire, nous permettent ainsi de capter l'air froid de l'extérieur afin de refroidir les serveurs. Et par le biais d'un circuit dynamique, nos Alternative Data Center raccordés à une boucle géothermique permettent, grâce à la chaleur créée par leur activité, de chauffer



Recycler la chaleur des serveurs grâce au Data Center de CIV !



Les serveurs, la nouvelle source de chaleur.

© Laurent Ghesquière

gratuitement les bâtiments collectifs avoisinants. Il s'agit d'un dispositif qui consiste à échanger de la chaleur par du froid, c'est du gagnant-gagnant !» Cette préoccupation environnementale, forte aux yeux des dirigeants de CIV, permet également à l'entreprise de ne pas augmenter ses prix, et ce depuis quelques années. Des économies réelles qui ne profitent pas qu'à l'entreprise mais aussi et surtout à ses clients.

### Des économies d'énergie au service de l'utilisateur

Actuellement en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole sur un hébergement mutualisé pour les 35 communes, l'entreprise CIV leur apporte des solutions concrètes et à forte valeur ajoutée. A travers cette mutualisation des infrastructures techniques, les collectivités peuvent bénéficier à la fois détaille Jérémy Cousin, « d'une suppression des

coûts d'investissements pour les salles informatiques, d'une suppression des coûts de maintenance pour la climatisation, les onduleurs, la détection incendie, les groupes électrogènes, d'une réduction des coûts énergétiques, d'une amélioration des coûts télécoms en les divisant par 4 ou 5, d'une utilisation des infrastructures fibres de la CAVM ou encore de disposer d'une salle de crise...» Il ajoute que « faire le choix de transférer ses serveurs dans nos Alternative Data Center permet ainsi aux collectivités de gagner du temps en se concentrant uniquement sur leur cœur de métier, de réduire drastiquement leur facture énergétique et les coûts de maintenance de 30 à 50 %.»

L'engagement pris par les collectivités dans cette démarche éco-responsable représente alors une réelle opportunité d'économiser des montants substantiels qui seront ensuite dédiés à d'autres postes de dépense au service des usagers.

### CIV FRANCE SA

P.A. Du Mélantois  
1681, Rue des Saules  
59262 Sainghin en Mélantois

ZAC du Parc  
des Rives de l'Escaut  
59410 Anzin

www.civ.fr - 03.20.70.39.78 - civ@civ.fr